



Casablanca, le 3 novembre 2010

AVIS N°162/10
RELATIF A LA CLOTURE ANTICIPEE DE LA PERIODE
DE SOUSCRIPTION DE L'OFFRE A PRIX FERME DES ACTIONS
"CNIA SAADA Assurance"

Vu les dispositions de l'avis n°157/10 du 26 Octobre 2010 relatif à l'introduction en Bourse de la société CNIA SAADA Assurance par Offre à Prix Ferme "OPF";

Vu les dispositions prévues par la note d'information, visée par le CDVM le 25 octobre 2010, sous la référence n° VI/EM/042/2010, relative à l'introduction en Bourse de la société CNIA SAADA Assurance notamment la partie VIII.1.

ARTICLE UNIQUE

Le Conseiller et Coordinateur Global "Attijari Finances Corp.", sous le contrôle de la Bourse de Casablanca et du CDVM, a décidé de clôturer la période de souscription de l'Offre à Prix Ferme "OPF" des actions CNIA SAADA Assurance, par anticipation, le Mercredi 3 novembre 2010 à 18h00.

Par conséquent, les membres du syndicat de placement ne sont plus autorisés à collecter des souscriptions pour les journées du Jeudi 4 et du Vendredi 5 novembre 2010.

Direction des Opérations Marchés